



**79<sup>ième</sup> ASSEMBLEE GENERALE**  
**Vendredi 16 décembre 2022**

**Compte rendu**

## Ouverture de la séance par le Président Général

L'Assemblée Générale de la saison 2021/2022 du Club se tient à la salle du Breil.

Avec 26 Délégués des Activités et/ou Sections présents, le quorum d'au moins 50 % est atteint. Alain NAIL, Président Général, peut donc déclarer **ouverte cette 79<sup>ième</sup> Assemblée Générale de l'ASPTT Nantes.**

## Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2020/2021

Aucunes remarques ou demandes de corrections n'étant formulées, le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la saison 2020/2021 est **approuvé à l'unanimité des délégués.**

## Rapport moral du Président Général

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie de vous être déplacés pour participer à cette 79<sup>ième</sup> Assemblée Générale de notre Club.

Avant de céder la parole à Olivier, notre Trésorier, et Hélène, notre Secrétaire Générale, qui feront le bilan de la saison 2021 2022, permettez-moi de parler d'avenir.

Cette saison 2022 aura encore vue quelques perturbations avec la crise sanitaire, mais la situation s'est améliorée tout au long de l'année pour ne plus poser de problèmes majeurs sur la fin de la saison. Mais j'ai une pensée pour nos adhérents, bénévoles ou éducateurs qui ont été touchés par cette maladie.

Malgré tout, les dispositions qui nous ont été imposées par les autorités sanitaires et sportives n'ont pas simplifié l'organisation des compétitions sportives ainsi que les cours de nos éducateurs.

Nous avons de nouveau indemnisé certains de nos adhérents pour des annulations de cours dues à cette crise et ce n'est pas neutre pour les finances de notre Club.

Ces 2 années difficiles que nous venons de traverser ont amené de nouveaux comportements et envies à nos adhérents ou à éducateurs.

Cela n'est pas sans conséquence sur nos activités, tant il n'est pas aisé de trouver des encadrants qui répondent à nos besoins.

Les manières de pratiquer du sport de nos adhérents aussi ont évolué. Nous voyons bien la désaffection de certains sports ou activités physiques et l'engouement vers d'autres.

Ce sera certainement notre défi pour les années à venir, appréhender les envies et besoins de nos adhérents. Mais nous devons aussi prendre en compte la nouvelle philosophie de travail de nos encadrants et la faire coïncider avec les besoins de nos adhérents et du Club.

Nous pouvons nous appuyer sur notre fédération, la FSASPTT, toujours à la recherche de nouveaux partenariats avec ses sports orphelins de Fédération et qui nous rejoignent pour essayer de se structurer et se développer. Le dernier exemple en date est le Football sur table qui a signé un partenariat avec notre mouvement lors de la tenue des championnats du monde à Nantes cet été.

L'avenir n'est pas pour autant morose pour le Club. Nous devons retrouver cette saison notre nombre d'adhérents d'avant la crise sanitaire, même avec cette année difficile pour nos finances. Nous devons nous projeter vers l'avenir.

Cet avenir est festif pour 2023, année où nous fêterons les 80 ans du Club et nous devons avoir une pensée pour Constant PASQUIER qui a créé le club et à son premier Président Monsieur TABARLY.

83 membres à l'époque et 3 500 aujourd'hui, nous pouvons croire en l'avenir du sport à Nantes avec notre Club.

Cette année sera aussi l'occasion d'organiser un événement pour les 125 ans du mouvement ASPTT le week-end de l'Ascension. Bernard espère 2000 personnes et nous ferons tout pour qu'il ne soit pas déçu. Nous comptons en particulier sur vous pour participer nombreux à l'ensemble des compétitions et pour assurer l'organisation de cet événement national. 200 à 300 bénévoles du Club sont espérés.

Je tiens à remercier le Comité Régional ASPTT pour toute l'aide et les conseils qu'il nous apporte, merci à Alain et toute son équipe et particulièrement à Nicolas.

Merci à tous nos bénévoles qui dans les Comités de Section donnent tellement de leur temps. Aux autres (ou les mêmes parfois) qui encadrent des entraînements, arbitrent le week-end, tiennent les buvettes, organisent des randonnées ou des sorties golfiques tout au long de l'année et tous les week-ends.

Pardon à ceux que j'ai pu oublier.

Merci surtout à leurs familles, enfants, conjoints qui leur permettent de donner du temps aux autres. Merci aux membres du Bureau et du Comité Directeur du Club pour leur dévouement, eux qui n'ont plus forcément de liens avec une activité ou un sport du Club, mais uniquement le sens du bien collectif.

Vous le comprenez, nous devons avoir une vision à long terme et il est de mon devoir de prévoir la gouvernance future du Club.

Nous sommes nombreux à être présents dans le Bureau Directeur du Club depuis de nombreuses années et je sais que certains font leur dernier mandat avec nous.

Moi le premier, j'en fais partie depuis 6 ans et je ne ferais pas un 2ième mandat de Président, même si comme Bernard ou Damien mes prédécesseurs je resterais à aider le Club.

Nous devons dès cette saison trouver et former une équipe qui continuera le travail fait par nos prédécesseurs et fera tout pour que le Club fête ses 100 ans en 2043.

## Approbation du rapport moral du Président Général

Le rapport moral est **approuvé à l'unanimité des Délégués**.

## Rapport financier du Trésorier Général

Olivier HUZARD, Trésorier Général du Club, présente les comptes de l'exercice 2021/2022 qui ont été contrôlés et validés par nos Commissaires aux Comptes et notre Expert-comptable.

- **Compte de résultat**

L'exercice se termine sur un solde négatif de 94 149 € pour un budget prévisionnel qui avait été présenté avec un déficit de 42 885 €. Pour les charges, les faits marquants de l'exercice ayant occasionné ce « dérapage » budgétaire sont les suivants :

- Dépenses d'entretien des installations non compensées par la subvention municipale,
- Déplacements sportifs en hausse,
- Remboursements de cotisations,
- Natation : grèves dans les piscines,
- Escalade et Multisports : absence d'Educateurs,
- Dépassement budgétaire des achats,
- Dépassement budgétaire des personnels mis à disposition.

Et en ce qui concerne les produits :

- Moins de recettes pour le Centre de loisirs (pas organisé en août),
- Subvention exceptionnelle de la mairie pour compenser les grèves (40 000 €).

De plus, pour la troisième fois cette année, la valorisation des bénévoles a été quantifiée. Avec 12 581 heures, elle se chiffre à 139 272 €.

Dans le détail, les charges s'élèvent à 1 413 588 € pour un budget de 1 315 560 €. Ce sont essentiellement les charges de fonctionnement et d'activités qui présentent un écart avec le budget.

| <b>CHARGES</b>               | Réalisé<br>2020 / 2021 | Budget<br>2021 / 2022 | Réalisé<br>2021 / 2022 |
|------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| ACHATS                       | 53 189                 | 66 700                | 89 149                 |
| FONCTIONNEMENT               | 90 024                 | 143 200               | 153 627                |
| ACTIVITES                    | 367 076                | 407 450               | 462 699                |
| CHARGES DE PERSONNEL         | 410 904                | 685 790               | 690 433                |
| CHARGES FINANCIERES          | 0                      | 0                     | 0                      |
| CHARGES EXEPTIONNELLES       | 5 944                  | 6 420                 | 11 434                 |
| AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 5 761                  | 6 000                 | 6 245                  |
|                              | <b>932 899</b>         | <b>1 315 560</b>      | <b>1 413 588</b>       |

Le total des produits est, quant à lui, de 1 319 439 €. L'écart est en partie dû aux 40 000 € de subvention reçus de la mairie en compensation des grèves des piscines.

| <b>PRODUITS</b>       | Réalisé<br>2020 / 2021 | Budget<br>2021 / 2022 | Réalisé<br>2021 / 2022 |
|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| VENTES                | 50 198                 | 78 000                | 90 456                 |
| FONCTIONNEMENT        | 598 093                | 747 300               | 762 690                |
| ACTIVITES             | 123 590                | 208 260               | 191 269                |
| SUBVENTIONS           | 192 014                | 231 195               | 258 665                |
| PRODUITS FINANCIERS   | 904                    | 1 500                 | 778                    |
| PRODUITS EXEPTIONNELS | 10 722                 | 6 420                 | 15 582                 |
|                       | <b>975 521</b>         | <b>1 272 675</b>      | <b>1 319 439</b>       |

En réponse à une question de Damien LE ROUX, il est indiqué que les produits du partenariat avec COFAP IFOM sont comptabilisés sur la ligne « Sponsoring ». Ils sont de quelques centaines d'euros et concernent la taxe d'apprentissage versée par l'entreprise du Président de la Section Volley, Manuel PAPIN.

- **Bilan**

Les deux informations essentielles à retenir sont :

- Stabilité de notre « Fonds associatif »,
- Affaiblissement de notre trésorerie en raison du résultat déficitaire.

| <b>ACTIF</b>                  |                  |                  | <b>PASSIF</b>                  |                  |                  |
|-------------------------------|------------------|------------------|--------------------------------|------------------|------------------|
|                               | 2020/2021        | 2021/2022        |                                | 2020/2021        | 2021/2022        |
| Immobilisations               | 13 435 €         | 22 103 €         | Fonds associatif sans réserves | 12 196 €         | 12 196 €         |
| <b>Total actif immobilisé</b> | <b>13 435 €</b>  | <b>22 103 €</b>  | Réserves                       | 481 943 €        | 485 860 €        |
| Stocks                        | 10 029 €         | 11 316 €         | Résultat                       | 3 917 €          | -96 822 €        |
| Créances                      | 24 463 €         | 35 797 €         | <b>Total fonds associatif</b>  | <b>498 056 €</b> | <b>401 234 €</b> |
| Disponibilités                | 788 051 €        | 690 451 €        | Provisions                     | 28 000 €         | 28 000 €         |
| Charges constatées d'avance   | 30 378 €         | 27 001 €         | <b>Total provisions</b>        | <b>28 000 €</b>  | <b>28 000 €</b>  |
| <b>Total actif circulant</b>  | <b>852 921 €</b> | <b>764 565 €</b> | Dettes financières             | 500 €            | 500 €            |
|                               |                  |                  | Dettes fournisseurs            | 1 869 €          | 997 €            |
|                               |                  |                  | Dettes fiscales et sociales    | 20 289 €         | 25 844 €         |
|                               |                  |                  | Autres dettes                  | 261 074 €        | 290 361 €        |
|                               |                  |                  | Produits constatés d'avance    | 56 568 €         | 39 732 €         |
|                               |                  |                  | <b>Total dettes</b>            | <b>340 300 €</b> | <b>357 434 €</b> |
| <b>Total</b>                  | <b>866 356 €</b> | <b>786 668 €</b> | <b>Total</b>                   | <b>866 356 €</b> | <b>786 668 €</b> |

## Rapport du Commissaire aux Comptes

C'est Mickaël LE GALL, représentant le Cabinet AD Conseil qui officie à nouveau pour cette Assemblée Générale.

Après avoir confirmé les faits marquants de l'exercice exposés précédemment, il indique que sa mission s'est bien déroulée et certifie sans réserve que les comptes de l'ASPTT Nantes sont « sincères, concordant et fidèles ». Et il ajoute que malgré la dégradation de la trésorerie, la situation financière du Club est saine.

Cela étant dit, le Trésorier Général tient à faire passer un message d'alerte : faire ce qu'il faut pour éviter plusieurs exercices déficitaires consécutifs !

## Approbation des comptes

Les comptes de l'exercice 2021/2022 sont approuvés à l'unanimité des Délégués.

## Affectation du résultat de l'exercice 2021/2022

Par un vote, là encore unanime, le résultat de l'exercice 2021/2022 de - 94 149 € est affecté au « Report à nouveau ».

## Présentation du budget 2022/2023

Pour une deuxième année consécutive, et sauf évènement particulier, la situation du Club devrait se dégrader. Le budget est présenté avec un déficit de 50 080 €. Pour les charges, les points à mettre en exergue sont :

- Fluides de Chanteclerc pris en charge par la Mairie,
- Augmentation de la masse salariale :
  - Prime Macron et réévaluation des salaires,
  - Organisation des 125 ans,
  - Mise à disposition de personnel en baisse.

Et en ce qui concerne les produits :

- Cotisations en hausse,
- Stages sportifs en hausse : Centre de loisirs en août et davantage de stage Basket et Escalade,
- Subventions stables.

Dans le détail, le total des charges est prévu à 1 443 588 € et celui des produits à 1 380 140 €. Les principales variations par rapport à l'exercice précédent concernent les charges de personnel ainsi que les produits de fonctionnement et d'activités.

| <b>CHARGES</b>               | Réalisé<br>2021 / 2022 | Budget<br>2022 / 2023 |
|------------------------------|------------------------|-----------------------|
| ACHATS                       | 89 149                 | 80 000                |
| FONCTIONNEMENT               | 153 627                | 147 100               |
| ACTIVITES                    | 462 699                | 434 000               |
| CHARGES DE PERSONNEL         | 690 433                | 755 840               |
| CHARGES FINANCIERES          | 0                      | 0                     |
| CHARGES EXEPTIONNELLES       | 11 434                 | 21 000                |
| AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 6 245                  | 6 000                 |
|                              | <b>1 413 588</b>       | <b>1 443 940</b>      |

| <b>PRODUITS</b>       | Réalisé<br>2021 / 2022 | Budget<br>2022 / 2023 |
|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| VENTES                | 90 456                 | 106 000               |
| FONCTIONNEMENT        | 762 690                | 826 500               |
| ACTIVITES             | 191 269                | 213 500               |
| SUBVENTIONS           | 258 665                | 205 340               |
| PRODUITS FINANCIERS   | 778                    | 800                   |
| PRODUITS EXEPTIONNELS | 15 582                 | 28 000                |
|                       | <b>1 319 439</b>       | <b>1 380 140</b>      |

Et en résumé, si ce budget est « difficile », il se veut réaliste. Et il existe des leviers qui, possiblement, peuvent être actionnés pour réduire le déficit prévisionnel :

- Faire de la marge : séjours, stages, centre de loisirs, ventes,
- Réduire les charges au maximum,
- Rechercher de nouvelles ressources : sponsoring/mécénat.

Avant de passer à l'approbation de ce budget, le Trésorier Général sollicite les éventuelles questions.

Olivier BAUBINEAU de la Section Handball indique, pour information, qu'il faisait 6 degrés cette semaine dans le gymnase Chanteclerc. Par ailleurs, il soumet l'idée de mutualiser les achats sportifs et/ou de boissons pour obtenir des prix plus intéressants. Alain NAIL répond que le principe avait déjà été évoqué et qu'il serait en effet opportun de le mettre en œuvre. Romane LAURENT pourrait s'en charger.

Et il ajoute que davantage de synergies devraient également être envisagées entre les Sections.

## Validation du budget 2022/2023

Le budget de l'exercice 2022/2023 est **adopté à l'unanimité des Délégués**.

## Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

A l'instar du Trésorier Général, Hélène TURAN, Secrétaire Générale, présente son rapport d'activité. Elle commente les éléments essentiels de la saison 2021/2022.

Le Club a terminé la saison avec 3 599 adhérents, soit une hausse de 18 % par rapport à la précédente. Cette hausse concerne notamment les Sections Ski, Judo et Escalade, ainsi que le Centre de loisirs.

Autres éléments statistiques concernant les adhérents de la saison :

- 85 % de « loisir »,
- 46 % de femmes,
- 51 % de jeunes (18 ans ou moins),
- 68 % de licenciés Prémium, pour 58 % la saison dernière.

La Secrétaire Générale fait ensuite un focus, mois par mois, sur les événements qui ont ponctué la saison :

- Septembre :  
Début de la nouvelle activité Trail encadrée par Éric, avec 27 adhérents.
- Octobre :  
L'ASPTT Nantes récompensée par le Trophée Alice MILLIAT pour son opération " Le Sport Donne Des Elles » au profit du public féminin.
- Novembre :  
Découverte du Showdown dans plusieurs écoles, dans le cadre de l'opération fédérale « Cap sur l'Handi by ASPTT ».
- Décembre :  
Grâce à un partenariat, plus de 500 de nos adhérents ont pu profiter du spectacle du « Cirque sur glace » au parc des expositions de la Beaujoire.
- Mars :
  - Lancement de la nouvelle Newsletter « Insid' ASPTT Nantes » : nouveau design, nouveau format, contenu enrichi !
  - Le Sport Donne des Elles : 21 participantes (GEF, Marche Nordique, Triathlon, Yoga).
  - Inauguration du Gymnase Christiane MOREAU, par Johanna ROLLAND, Maire de Nantes.

- Juin :  
Journée « Portes Ouvertes » organisée le samedi 11 Juin au Gymnase Christiane MOREAU.  
Beau succès !

La Secrétaire Générale dresse ensuite un bilan de l'activité des Sections :

- Basket :
  - Les seniors 1 montent en pré-nationale. Une première depuis plus de 20 ans !
  - Les seniors 2 montent en pré-régionale et sont éliminés en demi-finale de la Coupe de Loire Atlantique,
  - Les U17 remportent la Coupe de Loire Atlantique,
  - Un des licenciés a été sélectionné en équipe d'Algérie pour jouer le championnat d'Afrique U18.
- Billard :
  - 1 équipe engagée dans le championnat régional Blackball,
  - Responsable de l'organisation du championnat régional de Snooker,
  - Occupe les 3 premières places de ce championnat.
- Bowling :
  - Championnat féminin : proposition de montée de l'équipe 2 en Nationale 3 mais refus par manque de moyens financiers et humains,
  - Championnat masculin : maintien de l'équipe 1 en Nationale 3,
  - Sport Entreprise : Une "quadrette" termine 11ième des Championnats de France et se qualifie pour les Championnat d'Europe. Refus par manque de moyens,
  - Tournoi interne en triplette : 66 joueuses/joueurs présents,
  - Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter : 79 contre 43 en 2016 et 85 à ce jour !
- Natation :
  - Cette saison a été marquée par les grèves des Maîtres-Nageurs de la ville de Nantes,
  - Participation aux championnats de France Jeunes et France Open où Azelis RIPOCHE a décroché les titres de championnes de France Juniors au 200 m Brasse en établissant le nouveau record des Pays de la Loire des 16 ans,
  - En Handisports, Pierre RABINE s'est lui aussi illustré lors des différents championnats de France,
  - Bons résultats de nos candidats BNSSA : 15 candidats reçus sur 16.
- Randonnée :
  - Le nombre d'adhérents continue sa progression : 80 contre 72 en 2020/2021,
  - Après deux années marquées par la crise, reprise des activités sereinement. De très beaux séjours ont été organisés :
    - En Bretagne : Douarnenez et Fougères,
    - En Charente-Maritime : Ile d'Oléron,
    - Dans le Lot : boucle Figeac, Rocamadour, Saint Cirq Lapopie,
    - Dans les Alpes ou encore les Hautes Pyrénées,
  - Succès des événements organisés par la Section : rando-galette et traditionnel pique-nique de fin de saison,
  - Evènement hors Section :
    - Participation à la Randonnée régionale inter-ASPTT au Mans (4 adhérents),
    - Participation à la Porte Ouverte organisée par le Siège.
- Ski :
  - Le 126 licenciés (+ 425%) dont 9 moniteurs ski alpin et 5 moniteurs ski de fond et rollerski,
  - Organisation de 4 stages,
  - Rollerski : 10 personnes pratiquent chaque semaine,
  - Formations : tir pour 3 MF rollerski,



- Compétitions :
  - Slalom du Grand Bornand : 8 participants,
  - Slalom Mont Dore et Super Besse) : 4 jeunes et 1 adulte,
  - Course nationale rollerski Cosnes-Sancerre,
  - Trans-Jurassienne : 8 participants,
  - Biathlon de l'Ouest (rollerski et tir à la carabine laser),
  - 106 km de roller ski de Ploermel,
  - Tour de Cholet : 10 participants.
- Triathlon :
  - La Section continue de grandir : 28 membres (+7 par rapport à 2020/2021),
  - Formation fédérale BF2 « Entraîneur Triathlon » obtenue par Jocelyn,
  - Des séances de Natation toujours de qualité grâce à la Section Natation !
  - Des courses :
    - 15 triathlètes sur le triathlon S de Vertou (100 % de finishers !),
    - Marathon de Nantes,
    - Bike & Run et autres Triathlon (Ferté-Bernard, Quiberon, Sud Vendée, ...).
- Volley :
  - 48 adhérents, comme l'année derrière,
  - Victoire pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive au tournoi inter ASPTT.
  - Résultats en compet'lib :
    - Equipe 1 : championne en 1<sup>ère</sup> division et vainqueur de la Coupe départementale Une saison historique !
    - Equipe 2 : descend en 2<sup>ème</sup> division,
    - Equipe 3 : se maintient en 4<sup>ème</sup> division,
    - Equipe 4 : monte en 5<sup>ème</sup> division,
  - Les problèmes à la salle Chanteclerc perdurent.

En conclusion, la Secrétaire Générale remercie toutes les Sections pour leur investissement et leur inventivité pour que le lien entre le Club et ses adhérents perdure.

## Election du Comité Directeur

Deux candidatures pour intégrer le Comité Directeur sont soumises au suffrage de l'Assemblée Générale.

D'une part, celle de François BOURSETTE, permettant ainsi de combler la place vacante de la Section Natation et, d'autre part, celle de Valentin CHARRIER qui en tant que Responsable de l'équipe Multisports pourra ainsi mieux développer la relation entre le Siège, le Multisports et les autres Sections.

## Intervention du Directeur de COFAP IFOM

Depuis quelques années déjà, COFAP IFOM est un des partenaires du Club. A ce titre, Frédéric LUCET son Directeur, est venu en faire la présentation et donner une documentation aux Délégués.

COFAP IFOM est une structure scolaire comprenant un Lycée et des classes post Bac. L'école prépare notamment aux carrières en lien avec la diététique et l'alimentation. En tant que structure privée, le Lycée est sous contrat avec l'Etat. Ce statut ne l'empêche cependant pas de proposer un coût de scolarité très raisonnable puis qu'il est de 900 € par an, voire gratuit pour les boursiers.

Par ailleurs, l'école accueille des sportifs pour lesquels les horaires de cours sont adaptés selon les besoins et les profils.

COFAP IPOM est habilitée à bénéficier de la taxe d'apprentissage des entreprises, faisons-le savoir !



## 125 ans de la FSASPTT et 80 ans du Club

Alain NAIL fait le point sur l'organisation. Tous les sites étant désignés et toutes les chambres nécessaires réservées, les pré-inscriptions ont été lancées. L'objectif reste toujours d'avoir au total 2 000 personnes présentes sur l'évènement.

On entre désormais dans l'organisation des activités en elles-mêmes (règlement, logistique et matériel, ...), ce qui sous-entend des contacts réguliers avec les partenaires et les fournisseurs.

Le tarif des inscriptions comprend tous les repas (midis et soirs) ainsi que l'accès aux sites lorsque ceux-ci sont payants (Golf et Bowling).

La licence Premium étant obligatoire pour participer, le coût supplémentaire pour les adhérents ne disposant que de l'Access sera prise en charge par l'Omnisport.

Une première communication a été adressée à tous nos adhérents les sollicitant à rejoindre l'équipe de bénévoles qui encadrera les différentes activités. Une relance va être effectuée prochainement. Il est absolument indispensable de recruter 200 à 250 bénévoles. Chacun doit relayer l'information auprès de son réseau pour atteindre cet objectif. Il faut en parler !

De nombreux sites disposeront d'une buvette et les recettes seront conservées par la Section ou l'Activité concernée.

## Intervention du Responsable Régional du Comité Régional

Après avoir excusé de son absence le Président du Comité Alain PERRON, Nicolas ADON Responsable Régional remercie les membres de l'Assemblée Générale, revient sur les 125 ans et donne quelques informations concernant le Comité Régional.

- 125 ans de la FSASPTT et 80 ans du Club :
  - L'Assemblée Générale de la FSASPTT se tiendra en amont de l'évènement, le jeudi 18 mai.
  - Alain VALENTIN remercie vivement le Club pour l'organisation et suit de près le nombre des inscriptions.
- Informations du Comité :
  - Les effectifs sur la région sont stables.
  - Un nouveau Club, près du Mans, vient d'être affilié. Il propose du Polo-Wheel (Polo sur une Giro-roue). Cela porte le nombre de Clubs de la région à 10.

Il conclut son intervention en félicitant le Club pour sa nette progression en licences Premium, pour son dynamisme et précise qu'il reste à la disposition de tous.

## Informations diverses

- Le Club souhaite les mettre à l'honneur :
  - Eric SCHMID pour avoir secouru un nageur. Au nom du Club, Alain NAIL fait lecture d'un témoignage adressé par une adhérente présente au moment des faits. Il lui remet également une lettre de félicitations !
  - Emmanuel GRANGER et Lukas BOZEC, de la Section Basket ont été récompensés au « Challenge du Jeune Bénévole 44 ».

- Attribution de médailles

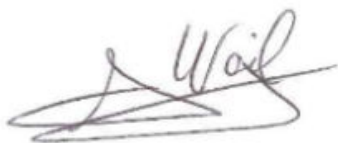
Qu'elles soient décernées par la FSASPTT, les Fédérations délégataires, la Jeunesse et Sports ou l'OMS, les médailles sont un bon moyen pour le Club de témoigner sa reconnaissance à ses bénévoles ou ses collaborateurs.

Une fois identifiées, il ne faut donc pas hésiter à proposer l'attribution d'une médaille aux personnes qui, par leur investissement, méritent cette reconnaissance.

### Clôture de la 79<sup>ième</sup> Assemblée Générale

Les débats étant clos, le Président Général du Club libère les participants à cette Assemblée Générale et les invite à partager un buffet de clôture.

**Alain NAIL**  
Président Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Nail', with a large, sweeping underline.

**Hélène TURAN**  
Secrétaire Générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hélène Turan', with a large, sweeping underline.